

**Relevé de décisions du Conseil Communal**  
**Mardi 3 avril 2018**

**N°18/17 Base de vie de l'entreprise BOUYGUES Construction - loyer du 21 rue Jean Bart**

Dans le cadre des travaux sur le site de l'ancien Rectorat (rue Salengro/Jean Bart) et afin de limiter la gêne pour les riverains, il est proposé de mettre à disposition de l'entreprise BOUYGUES Construction une partie de la cour du 21 rue Jean Bart afin d'y installer la base vie. Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir fixer le montant du loyer, dû par l'entreprise BOUYGUES Construction pour l'occupation d'une partie de la cour du 21 rue Jean Bart à Hellemmes, à 100 € mensuels.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

**N°18/18 Modification de l'inventaire des équipements de proximité**

Par délibérations n° 14/205 du 14 avril 2014 et n° 14/09 du 17 avril 2014, le Conseil Municipal de Lille et le Conseil Consultatif de la Commune associée d'Hellemmes ont fixé la liste des équipements de proximité hellemmois. Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir décider l'inscription de trois nouveaux équipements à l'inventaire des équipements de proximité de la Commune.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

**N° 18/19 Acceptation des chèques-vacances et des coupons sport pour le paiement de Services municipaux – Avenant à la convention n°615 820 du 1<sup>er</sup> juillet 2009 entre l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) et la Ville**

Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser l'engagement de la procédure dématérialisée d'avenant à la convention n° 615 820 en date du 1er juillet 2009 entre l'ANCV et la Ville en vue d'ajouter de nouveaux points d'accueil où les chèques-vacances sont acceptés (zoo, conservatoire, bibliothèques, piscines, halle de glisse, etc.) et à inscrire de nouvelles activités secondaires pour les points d'accueil déjà existants (écoles de musique, etc.). Par ailleurs, il est demandé d'autoriser l'engagement de la procédure dématérialisée de demande d'affiliation de la Ville auprès de l'ANCV pour pouvoir accepter les coupons sport comme nouveau moyen de paiement des activités sportives (piscines et halle de glisse).

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

**N°18/20 Attribution d'une subvention à l'association Itinéraires pour le financement du poste de médiateur école Familles à l'école Berthelot Sévigné**

Le club de prévention Itinéraires a sollicité une subvention complémentaire dans le cadre du Contrat de Ville afin de financer un poste de médiateur école familles sur l'école Berthelot Sévigné. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 9.642 € au club de prévention Itinéraires.

**La délibération est adoptée à LA MAJORITE**

**N°18/21 Conseil des Ecoles Publiques – Désignation de nouveaux représentants du Conseil Communal au sein des écoles**

Par délibérations n° 14/18 du 17 avril 2014 et n°17/44 du 20 juin 2017, le Conseil Consultatif d'Hellemmes a désigné les représentants du Conseil Communal au sein des conseils des écoles publiques. Aujourd'hui, il convient de modifier cette désignation comme suit :

Berthelot-Sévigné	Martine TABARY
Dombrowski	Mélissa MENET
Herriot	Christine RELIGIEUX
Jean Jaurès	Julien LECAILLE
Jenner	Jean Pierre BEISERT
Rostand	Evelyne LEDEZ
Salengro	Karine TROTTEIN

**La délibération est adoptée à LA MAJORITE**

**N°18/22 Coopératives scolaires - Versement d'une subvention affectée aux projets de l'OCCE DU NORD**

L'aide de la Commune aux coopératives des écoles maternelles et primaires permet aux établissements de mettre en œuvre des projets complémentaires. L'OCCE du Nord a ainsi sollicité la Commune pour un projet de festival du film scolaire et périscolaire. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 739,20 € afin de soutenir cette action.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

### **N°18/23 Tarification des activités péri et extra scolaires de la Ville de Lille et de la Commune associée d'Hellemmes**

Le Conseil Municipal a, par délibérations n°17/258 du 23 juin 2017 et 18/21 du 26 janvier 2018, fixé les tarifs des activités péri et extra-scolaires de la Ville de Lille et des Communes associées d'Hellemmes et de Lomme à compter du 1er septembre 2017 jusqu'au 31 août 2018. La CAF a formulé des observations concernant le dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) portant sur les prestations des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), des Centres d'Accueil de la Petite Enfance (CAPE) et des Espaces Educatifs (EE). Désormais, les tarifs appliqués pour les familles extra-muros dont le quotient familial est inférieur à 709 seront identiques à ceux des familles lilloises, hellemmoises et lommoises sans effectuer au préalable une demande de dérogation. Le financement de la CAF auprès de la Ville (dispositif LEA) est conditionné par ces modifications. Il est demandé au Conseil Communal de modifier, comme indiqué ci-dessus, les délibérations n° 17/258 du 23 juin 2017 et 18/21 du 26 janvier 2018.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

### **N°18/24 Versement d'une subvention à l'ASH Football pour l'organisation de la Gaillette Cup**

L'Association Sportive d'Hellemmes de Football (ASH Football) sollicite une subvention d'un montant de 1.500 € pour l'organisation d'un évènement spécifique : la Gaillette Cup. Ce tournoi réunissant plus de 30 équipes, soit près de 500 joueurs de niveau U10, accueillera des joueurs professionnels des équipes du RC Lens et de Mouscron notamment. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement de cette subvention.

**La délibération est adoptée à LA MAJORITE**

### **N°18/25 Versement de la subvention CAF – Prestation de Services CEJ aux associations relevant de la Petite Enfance au titre de l'année 2016**

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, il est prévu le versement d'une prestation de services par la Caisse d'Allocations Familiales. Cette prestation ayant été versée à la Commune, il convient de la reverser aux associations concernées : l'association Graines d'Acacias pour son ouverture d'un lieu d'accueil parents enfants et le Club Léo Lagrange pour la création de sa ludothèque. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 1.376,60 € à l'association Graines d'Acacias et 509,28 € au Club Léo Lagrange.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

### **18/26 Projet de Plan Local d'Urbanisme « PLU2 » - Avis du Conseil Communal**

Dans le cadre de la révision générale du plan local d'urbanisme intercommunal, le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a adopté le projet de « PLU2 » le 19 octobre 2017. La MEL lance la consultation administrative des communes membres sur le projet de « PLU2 » le 29 janvier 2018. Le

Conseil Communal dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification du projet de «PLU2», soit jusque fin avril, pour émettre un avis. Au-delà de ce délai, l'avis sera réputé favorable. Cet avis sera joint au dossier d'enquête publique prévue en octobre 2018.

**La délibération est adoptée à LA MAJORITE**

#### **18/27 Versement de subventions de droit commun – Contrat de Ville 2018**

Plusieurs associations ont souhaité porter des projets en lien avec le développement de nos quartiers en Politique de la Ville. Ces projets sont porteurs de sens et en lien avec les besoins de développement de deux quartiers de la Commune. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement de subventions à diverses associations, pour un montant total de 8.000 €.

**La délibération est adoptée à LA MAJORITE**

#### **18/28 Versement d'une subvention de fonctionnement à l'association Lille Métropole Cinéma Vidéo**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Commune soutient les associations œuvrant dans ce domaine. L'association Lille Métropole Cinéma Vidéo a ainsi sollicité le concours financier de la Commune. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 3.000 € à cette association.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

#### **18/29 Mise à disposition à l'association « Des trucs avec les gens » d'une partie du square Jules Ferry en vue de l'installation d'une armoire customisée « Barakadon »**

A l'initiative de plusieurs habitants, un projet d'armoire à dons baptisé « Barakadon » est implanté square Jules Ferry à Hellemmes. Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser la mise à disposition, à titre gratuit, de l'association "Des trucs avec les gens" d'une partie du square situé 91, rue Jules Ferry en vue de la gestion de l'armoire à dons.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

#### **18/30 Prime Habitat – Octroi de primes municipales : rénovation de l'habitat, développement durable et ravalement de façades**

La Ville de Lille s'engage auprès des propriétaires et notamment des plus modestes pour les aider à concrétiser leur projet d'amélioration de l'habitat, grâce à un accompagnement personnalisé et des aides financières ciblées proposés dans le cadre des services de la Maison de l'Habitat Durable. Il est

demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une prime « à la rénovation de l'habitat ou au développement durable » ou « ravalement de façades » à deux Hellemmois.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

**18/31 Prévention des déchets – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2016**

Conformément aux dispositions des articles L. 2224-17-1 et D. 2224-1 à D. 2224-3 du code général des collectivités territoriales, la Métropole Européenne de Lille a établi un rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets en 2016. Il est demandé au Conseil Communal de prendre acte de ce rapport annuel.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**

**18/32 Eau et assainissement – rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement de l'année 2016**

Conformément aux dispositions des articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil Communal de prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement de l'année 2016 transmis par la Métropole Européenne de Lille.

**La délibération est adoptée à L'UNANIMITE**